

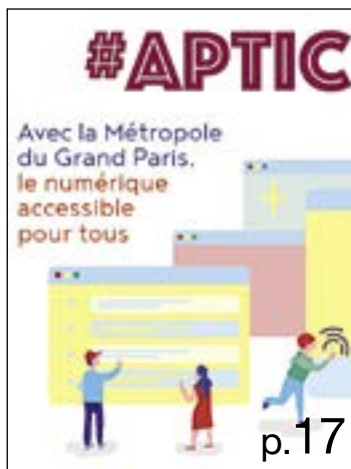
p.12

Dispositif Tranquillité Vacances



p.14

Un été sous le signe des travaux



p.17

Pass numérique, Pass culture

NEUILLY-PLAISANCE, TERRE D'INNOVATION

La nature en ville : espaces verts, projets agricoles...



3 ÉDITO DU MAIRE

4 DOSSIER DU MOIS
NEUILLY-PLAISANCE,
TERRE D'INNOVATION

8 RETOUR EN IMAGES

10 LA VIE NOCÉENNE

10 SORTIES ET
ANNIVERSAIRES
DES SENIORS12 DISPOSITIF
TRANQUILLITÉ
VACANCES13 UN MOMENT
D'EXCEPTIONLA TERRASSE DES
BORDS DE MARNE

14 TRAVAUX

14 UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE
DES TRAVAUX

16 ÉDUCATION

16 APPLICATION NOMAD
PLAY17 PASS NUMÉRIQUE
ET PASS CULTURE

18 COMMERCE

18 LES FRÈRES GIOVANELLA,
PROS DU BTP19 ALAN HERRE,
CHOCOLATIER

20 NOCÉENS À L'HONNEUR

20 LA SCULPTURE
À L'HONNEURHOMMAGE À MONSIEUR
SOLIGNY21 COURSE POUR
UN PETIT HÉROS

22 SOLIDARITÉ

22 LE SERVICE D'AIDE
À DOMICILELA VILLE ET LES
BOUCHONS D'AMOUR23 LE PROJET
INTERGÉNÉRATIONNEL
SORTIE PROGRESSIVE
DE LA CRISE SANITAIRE

24 ENFANCE

UN CADEAU POUR LES
PARENTS NOCÉENSLES P'TITS JARDINS
GOURMANDS

25 CULTURE

LECTURE ACADEMIE

EXPOSITION

JEAN DE LA FONTAINE

27 COURRIER DES NOCÉENS

28 JEUX/ÉTAT CIVIL

29 BLOC NOTES

SERVICE VOITURIER

31 TRIBUNES POLITIQUES



*Suite au plan de
déconfinement,
le cinéma, la piscine
et le stade sont ouverts
pour la joie de tous !*

Neuilly-Plaisance Échos
Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuyck
Collaboration :
R. Beniada, A. Delacroix,
A. Fournier, P. Aubry,
J. Beaudenit, F. Roia,
F. Doukhi.
Crédits photographiques :
Mairie de Neuilly-Plaisance,
Fotolia.

Photos non-contractionnelles.
PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.



LE TEMPS D'APRÈS

Après 15 mois de crise, nous voyons enfin la sortie du tunnel. Grâce à la vaccination, l'épidémie recule et, tout en faisant preuve de prudence, nous pouvons reprendre de manière progressive notre vie d'avant et enfin envisager le temps d'après la Covid. Ce moment nous l'avons longtemps attendu et, il faut bien le dire, nous n'osions plus l'espérer tant les désillusions ont été nombreuses durant ces 15 mois (2^{ème} puis 3^{ème} vague, apparitions des variants, débuts laborieux de la campagne de vaccination, ...).

Depuis le 19 mai, nous retrouvons petit-à-petit les plaisirs simples, les moments de convivialité dont jamais nous n'aurions pensé devoir, un jour, être si longtemps privés : s'attabler en terrasse, aller au restaurant, voir un film au cinéma...

Après plus de six mois de fermeture, nous avons tous envie de sortir, de nous divertir, de retrouver notre vie sociale et culturelle.

C'est pourquoi, j'ai souhaité que la ville soit au rendez-vous de cette reprise en vous proposant une multitude d'activités.

Ainsi dès le 19 mai, de nombreux événements, préparés durant le confinement, ont été proposés aux Nocéens : exposition Jean de La Fontaine réalisée par le Conseil des Aînés pour les 400 ans de la naissance du célèbre fabuliste, réouverture du cinéma "la Fauvette" et arrivée de son ouvreuse, opération d'entretien participatif au parc des coteaux d'Avron, semis de la parcelle des Petits Planteurs, plantation de la Stévia sur la prairie du Parc,...

Dans la continuité de ces manifestations, j'ai le plaisir de vous annoncer que samedi 3 juillet se tiendra la traditionnelle fête du parc des coteaux d'Avron qui avait dû être annulée l'an passé. Comme de coutume, vous pourrez y retrouver des animations gratuites pour tous et des jeux pour les enfants avec bien entendu les nécessaires adaptations liées au contexte sanitaire.

À cette occasion, vous pourrez découvrir la parcelle de Stévia semée fin mai. J'ai souhaité avec cette culture originale faire de Neuilly-Plaisance une terre d'innovation agricole. En effet, la Stévia est une plante méconnue, très peu culti-

vée en France, qui constitue une alternative au sucre. La parcelle du Plateau sera d'ailleurs la première récoltée en Île-de-France.

Je souhaite également profiter de cet éditto pour remercier toutes celles et tous ceux, élus, amis, opposants, agents, Nocéens qui m'ont adressé des messages de soutien et de sympathie durant mon hospitalisation. Celle-ci était due à un staphylocoque doré qui a profité d'une petite coupure non désinfectée pour me contaminer et déclencher une septicémie. Un mois et demi d'hospitalisation, avec des doses d'antibiotiques conséquentes ont eu raison de la bactérie après de longues périodes d'incertitudes. Je veux dire combien les médecins, les infirmières, tout le personnel des hôpitaux que j'ai fréquentés sont remarquables. Et c'est bien grâce à eux que je suis là !

Certains sont heureux de me retrouver, d'autres un peu moins. En tout cas, merci à Madame Lamaurt, première adjointe, de m'avoir remplacé au pied levé avec rigueur et compétence, aux élus de la majorité et de l'opposition qui ont poursuivi leurs tâches sans faiblir, à Mademoiselle Pichery, Directrice Générale des Services ainsi qu'à tout le personnel qui a fait en sorte que les actions engagées se poursuivent. Je suis très heureux de vous retrouver.

À l'heure où paraîtront ces lignes, nous serons dans la dernière ligne droite avant les très attendues vacances d'été. Je vous souhaite donc d'ores et déjà d'excellentes vacances estivales et vous donne rendez-vous à tous le 4 septembre pour la Fête de rentrée des associations.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

L'ATCI - Accueil Tourisme - Comité d'Initiative

*L'association nocéenne ATCI organise des sorties et des voyages pour les Nocéens.
La COVID-19 semble s'éloigner, l'ATCI reprend les voyages à la rentrée de septembre.*

**SÉJOUR DANS LA RÉGION
DE MONTPELLIER
DU 20 AU 24 SEPTEMBRE**



Depuis votre hôtel au Cap d'Agde Cinq jours de découvertes :

- La Camargue, avec une Manade et ses taureaux, les Saintes Maries de la mer.
- Béziers, une croisière gourmande sur le Canal du Midi, les écluses de Fonsérannes,
- Sète la petite (Venise du Languedoc), une croisière sur l'étang de Thau.
- L'Aveyron avec Roquefort, Millau et le Viaduc, le village de Couvertorade (plus beau village de France).
- Découverte et visite guidée de Montpellier.

Programme complet, renseignements à l'A.T.C.I. au 06 11 77 69 73

Neuilly-Plaisance

Terre d'innovation

La considération de l'environnement dans le développement urbain tend de plus en plus à se démocratiser. **Neuilly-Plaisance a été pionnière en la matière en faisant de cette question une composante à part entière de l'action municipale.**

La Ville brille par ses réalisations et ses opérations, sa préoccupation constante pour la conservation et la préservation de ses espaces verts en fait **une ville engagée pour un cadre privilégié.**

Parallèlement à ce travail d'aménagement urbain, Neuilly-Plaisance multiplie les opérations dites vertes sur son territoire. Chaque année, la Ville propose de découvrir et de vivre l'agriculture au travers de multiples projets.

Culture d'un potager urbain primé à l'échelle nationale, opérations des Petits Planteurs, initiation aux semis mais aussi agriculture urbaine, l'engagement de Neuilly-Plaisance pour promouvoir la nature en ville s'inscrit dans le temps et fait écho au riche passé agricole qui était alors le sien jusque dans les années 1960.

Un territoire vert

La Ville, **ancienne terre maraîchère, regorge de trésors naturels** à l'image des 33 hectares du parc des coteaux d'Avron, classé Natura 2000, avec en son sein deux biotopes (celui des Mares et celui des Alisiers) et des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique), les bords de Marne et la Voie Lamarque. Plus d'une dizaine de parcs, squares et espaces semi-naturels aménagés viennent compléter ce décor avantage.



Ce n'est pas sans raison si en 2016 Neuilly-Plaisance a accueilli sa « Deuxième Fleur » dans le cadre de la labellisation « Villes et villages fleuris ». La distinction récompense non seulement ses espaces verts, mais aussi ses équipements mobiliers (bancs, corbeilles, éclairages, etc.), la rénovation de ses réseaux souterrains, l'enterrement des lignes aériennes ainsi que son patrimoine bâti. **Les équipes municipales ne cessent en effet de travailler à la valorisation et à l'embellissement de la Ville** tout en poursuivant la transition des espaces verts vers une gestion plus respectueuse de l'environnement.

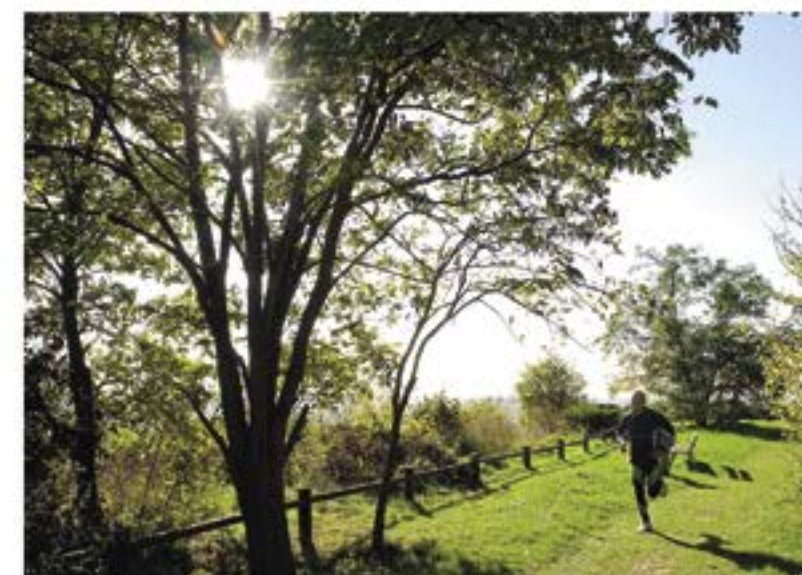
Dans cet élan, en 2019, un ancien jardin privatif de 450 m² a été acheté par la Ville pour y **créer le square du Château d'Eau.** Avec ses allées, le lieu est des plus propices aux déambulations entre les arbres fruitiers.



Ce patrimoine végétal est le cadre adéquat pour mener à bien des actions d'éducation à l'environnement et des rudiments du jardinage et de la culture.

Le Parc du Plateau d'Avron permet aux Nocéens d'alterner les moments de détente, de loisirs et les pratiques sportives grâce aux installations de la Ville tels que les parcours sportifs ou encore les aires de jeux. La Ville étudie le projet de combler les carrières situées à proximité du parc pour offrir aux Nocéens toujours plus d'espaces verts.

Les **deux zones de biotope du parc des coteaux d'Avron**, protégées pour la richesse de leur faune et leur flore, sont une véritable richesse. Celui des Alisiers s'étend sur 3,7 hectares à l'est du parc. Frênes, érables, chênes, charmes et surtout une espèce protégée nationalement, l'Alisier de Fontainebleau, s'y développent. Un rucher et un vignoble conservatoire y sont par ailleurs implantés.



Le biotope des Mares compte quant à lui 2,1 hectares au nord du parc. On y découvre un réseau de mares abritant 5 amphibiens protégés. Un pâturage de 9 moutons d'Ouessant permet une gestion naturelle du milieu. Ces réserves naturelles sont habituellement fermées au public. Avant la crise sanitaire et les restrictions imposées, des visites guidées étaient aménagées pour ces sites.

Si l'accès au biotope est encadré naturellement dans un souci de préservation, la Ville a proposé à la population en avril dernier de le découvrir en participant à une opération d'entretien.

L'objectif : **entretenir et préserver le site en y associant les Nocéens**. Il s'agissait également d'inciter les habitants à prendre part à une action collective et utile.



NATURA 2000 est un réseau européen de sites écologiques ayant pour objectif de protéger des espèces et des habitats menacés.

L'écologie participative

Neuilly-Plaisance a été, il y a plus de 10 ans, une des premières villes à développer l'agriculture urbaine en créant des jardins familiaux.

D'année en année, la Ville met en place des opérations d'agriculture avec pour principe érigé le « cultiver ensemble ». Ces manifestations originales, s'inscrivent donc dans une démarche plus globale, celle de donner à ces initiatives une dimension civique, en mobilisant la population nocéenne.



L'agriculture Nocéenne



Le Jardin des Renouillères



Le potager à partager



Le club des Petits Planteurs

L'agriculture nocéenne : Chaque année depuis 2013, ces opérations mettent à l'honneur une culture particulière. Elles impliquent une écologie « participative » dont les acteurs sont les Nocéens.

Le Jardin des Renouillères : La Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) réalise, depuis plusieurs années, un projet jardinage dans le cadre de ses actions pédagogiques et éducatives. Ces actions contribuent à renforcer le lien social et le « vivre ensemble ».

Potager à partager : Un espace de la prairie du parc des coteaux d'un hectare, qui de 2014 à nos jours a vu sa superficie doublée, a été transformé en potager à partager et confié à des jardiniers bénévoles. Il a été élu plus beau jardin partagé de France en 2020.

Le Club des Petits Planteurs : En 2015, le club des Petits Planteurs a été créé. Il a permis aux enfants de planter des cultures fruitières sur une parcelle qui leur est spécialement dédiée. La dernière opération est la création d'un potager pour lequel a été réalisé, par le Service Espaces Verts, un coffrage de 100 m². Ce nouveau potager est mutualisé avec les centres de loisirs « maternelle » et les Petits Planteurs hors structure. À Neuilly-Plaisance, il est donc possible de jardiner dès le plus jeune âge.



La Stévia : Culture de l'innovation

Depuis le mois de mai, la Ville porte le projet d'une agriculture inédite et innovante. Si le blé, l'orge, la pomme de terre ou encore le tournesol ont été cultivés les années précédentes sur les terres nocéennes du parc des coteaux d'Avron, c'est désormais une plante originaire d'Amérique du Sud, la Stévia, qui a été choisie en 2021. Pour cette opération, la municipalité a privilégié une plante bio, cultivée en France par Oviatis, producteur d'Aquitaine.



Labour • 17 mars 2021



Plantation • 29 mai 2021

L'aventure agricole continue en septembre prochain avec la récolte des feuilles de Stévia puis sa dégustation en octobre.

Nous espérons vous y retrouver afin de continuer, ensemble, notre culture de l'exception !

La Stévia compte nombre d'atouts, dont son pouvoir sucrant 300 fois supérieur à celui de la canne à sucre ou de la betterave, ce qui en fait un édulcorant naturel prisé, à l'apport calorique minime. Pauvre en graisse et en sucre, elle s'intègre en conséquence parfaitement à une alimentation équilibrée.

Produire de la Stévia en région parisienne c'est à la fois innover et répondre à plusieurs défis sociétaux, environnementaux et économiques.

À travers ces diverses opérations vertes, la Ville témoigne par la même de sa sensibilité aux enjeux environnementaux et sa volonté de faire découvrir aux Nocéens le rapport à la terre, à travers un apprentissage du travail, de la persévérance et de la citoyenneté. Familiariser la population à la culture en zone urbaine dans le respect de l'environnement favorise sa prise de conscience et la responsabilise. Ces actions sont définitivement un enseignement au bon comportement alimentaire, par une alimentation naturelle, saine et durable. Enfin, par le prisme de ces actions se développent des dynamiques sociales et éducatives.

Ces événements font finalement écho à l'art de vivre de Neuilly-Plaisance et à ses valeurs.

RET[À NEUILLY-PLAISANCE]UR EN IMAGES



LE PARC A BESOIN DE VOUS
8 mai 2021



BUS DE VACCINATION
4 juin 2021



VISITE DE LA MINISTRE M^{me} DARRIEUSSECQ AU COLLÈGE JEAN MOULIN
20 mai 2021



PRIX DU LIONCEAU NOIR
7 mai 2021



PLANTATION DE LA STÉVIA PAR
LES PETITS PLANTEURS
26 mai 2021



PLANTATION DE LA STÉVIA
29 mai 2021



VOTRE CENTRE-VILLE S'ANIME
Tous les dimanches au marché du Centre



AVANCEMENT DES TRAVAUX
DU TERRAIN DE FOOT



100% PLAISIR
Tous les samedis en Centre-Ville



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
8 mai 2021



RÉOUVERTURE DU CINÉMA
19 mai 2021



EXPOSITION JEAN DE LA FONTAINE
Mai et juin 2021

SORTIES ET ANNIVERSAIRES DES SENIORS

Les dispositifs de la Ville à destination des Seniors ont rencontré un franc succès ces derniers mois.

Depuis février dernier, sous l'impulsion de **Madame LAMAURT** Maire-adjointe déléguée aux Associations, aux Affaires générales, au Logement, au CMASC et aux Seniors et **Madame REFATTI-PONZIO** Maire-adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé, la Ville et le foyer de l'Amitié - L'escapade fêtent l'anniversaire des Seniors à leur domicile. Un moment de convivialité en musique offert aux Seniors parfois isolés lors de la longue crise sanitaire. Retrouvez-les sur ce retour en images.



Nicole RABEQ



Michel LEMOINE



Raymonde LEVEQUE-LAFOND



Andrée TEZIC



Ginette MAUGER

FOYER DE L'AMITIÉ-L'ESCAPADE

Depuis janvier 2021, le Foyer de l'Amitié - L'escapade, avec le soutien de la Maire-adjointe **Martine LAMAURT**, organise des sorties 2 fois par semaine pour les Nocéens de plus de 75 ans. Les Seniors nocéens ont pu, durant plusieurs mois et dans le respect strict des mesures sanitaires, se retrouver et profiter des espaces verts à proximité. Dernière sortie en date, le 27 avril dernier au Parc Floral. Le Foyer de l'Amitié reprend à présent son programme de sorties et activités habituelles.



PARTIR SEREIN EN VACANCES GRÂCE À LA POLICE MUNICIPALE DE LA VILLE

Si Neuilly-Plaisance reste toujours l'une des villes les plus tranquilles du département, c'est parce que la sécurité fait partie des priorités de l'action municipale. Découvrez ou redécouvrez ce service qui vous permet de profiter pleinement de vos vacances estivales.



Après une crise sanitaire éprouvante durant laquelle partir a été sans cesse remis en cause, le temps du départ est bientôt à l'ordre du jour.

Parce que la Ville vous accompagne dans votre quotidien et vous protège, elle vous propose un service gratuit, innovant et rassurant. Votre départ approche, et vous cherchez un moyen de ne pas laisser votre domicile sans surveillance durant votre absence ? La Ville et la police municipale ont mis en place le dispositif Tranquillité Vacances. Une fois votre demande dû-

ment remplie (sur papier au bureau de police municipale - 62, avenue du Maréchal Foch ou en ligne sur le site de la Ville), la police municipale programme des passages très réguliers devant votre domicile. Au cours de leur patrouille, les policiers municipaux s'assurent régulièrement qu'aucun cambriolage ou effraction n'a eu lieu.

C'est ainsi que chaque année une centaine de familles font appel à ce dispositif. Alors n'hésitez plus et soyez prévoyants, faites appel à la police municipale de Neuilly-Plaisance et partez sereinement en vacances.

Les missions des policiers municipaux et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

- Assurer une police de proximité
- Assurer une présence pédestre dissuasive sur le terrain
- Apporter des réponses adaptées aux requêtes des Nocéens
- Procéder à des opérations conjointes police municipale / police nationale
- Surveiller et fermer les parcs
- Surveiller la voie publique
- Verbaliser le stationnement gênant ou non autorisé
- Sécuriser les marchés
- Sécuriser les Points écoles
- Repérer les voitures ventouses et enlèvement quand cela est nécessaire

PLUS LARGEMENT LA POLICE MUNICIPALE C'EST :

- Une équipe de 10 personnes : 4 policiers municipaux, 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et 1 secrétaire
- Un personnel formé pour assurer les points écoles
- Une politique de recrutement exigeante pour renforcer les effectifs
- + de 1 000 interventions par an
- 17 caméras de vidéoprotection réparties sur la ville
- Le service «Sécurité banque»
- Une collaboration étroite avec la police nationale



Un lieu d'exception pour un Moment d'Exception.

L'Eglise Notre-Dame de l'Assomption, inscrite aux Monuments historiques depuis 2004 est aussi l'un des sites les plus hauts de Seine-Saint-Denis, a accueilli samedi 19 juin un récital d'Opéra qui a ravi les plus de 70 Nocéens présents. L'évènement a fait salle comble ! Mené par la chanteuse lyrique de renommée internationale, **Marie Elizabeth SEAGER**, le concert a fait vibrer le public en chants et en musique, avec sur scène également le baryton **Fabrice ALIBERT** et **Alissa ZOUBRITSKI**, pianiste franco-moldave virtuose.

Les airs de Verdi, Mozart, Ravel et Bizet, ont rendu cet évènement inoubliable et grandement spirituel, dans un lieu qui l'est autant.

Les artistes, qui ont arpenté l'Eglise en véritables performers, ont communiqué une heure durant avec le public, récoltant une standing ovation méritée en clôture. Un grand merci à la paroisse de Neuilly-Plaisance, aux artistes et aux organisateurs de ce superbe moment d'exception.



DES VACANCES RAFRAÎCHISSANTES

Du 18 juin au 3 octobre, la Terrasse des Bords de Marne reprend du service !

Profitez de votre temps libre pour un instant gourmand et rafraîchissant à la Terrasse des Bords de Marne.

Place Montgomery

Mardi, mercredi, jeudi et dimanche : 10h / 20h

Vendredi et samedi : 10h / 21h30

La Ville a fait appel à un foodtruck pour vous proposer salades, sandwiches, grillades, burgers, boissons et autres gourmandises tout l'été.

Tous les Nocéens ont soif de détente en cette période estivale.



UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DES TRAVAUX

Cet été, plusieurs opérations de rénovation énergétique vont débiter dans les écoles : école des Cahouettes, groupe scolaire Bel-Air et école Paul Letombe. Les rues Clemenceau et Victor Hugo vont prendre un nouveau visage tandis qu'un nouveau terrain synthétique de football est prévu pour fin septembre.

LES ÉCOLES À L'HONNEUR

✓ **L'ÉCOLE DES CAHOUETTES** va faire l'objet d'un programme de travaux de rénovation énergétique visant à étanchéifier l'enveloppe du bâtiment tout en renouvelant l'air de manière mécanique contrôlée.

Les murs extérieurs de l'école seront isolés et bénéficieront ainsi d'un ravalement de leur revêtement. Par ailleurs, la chaufferie sera concernée par une mise aux normes globale de sécurité et de confort pour encore plus de performances et d'économie d'énergie. La chaudière actuelle sera remplacée par une pompe à chaleur.

Le programme de travaux permettra donc d'assurer le confort des usagers l'été et l'hiver tout en maîtrisant les consommations de fluides. Il est donc conforme au label BBC – Effinergie rénovation de la Réglementation Thermique pour les bâtiments existants.

Débutant à l'été, ces travaux se prolongeront à la rentrée sur un site occupé. Tout a été pensé pour ne pas perturber le bon déroulement des apprentissages en réduisant, au maximum, les nuisances liées aux travaux. Les équipes de la Ville, accompagnées par le maître d'œuvre IDONEIS, assurent le suivi des travaux prioritaires de la chaufferie pour une remise en chauffe en octobre. Puis la Ville et son maître d'œuvre procéderont aux travaux de l'isolation de la façade et de la mise en place de la ventilation mécanique par le biais d'une centrale de traitement de l'air.

Ces travaux décidés par la Ville sont partiellement financés par des subventions de l'Etat dans le cadre du plan de relance ainsi que par la Métropole du Grand Paris via le Fond d'Investissement Métropolitain.

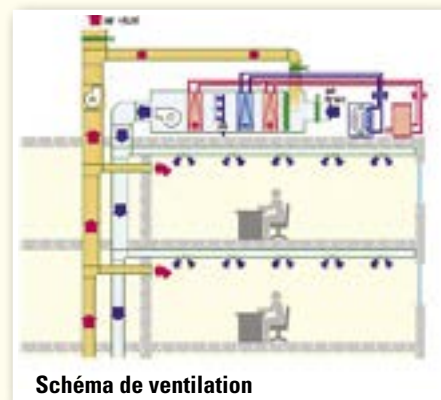


Schéma de ventilation

✓ **LE GROUPE SCOLAIRE BEL AIR** fonctionne actuellement sur la base d'un système de chaufferie collective. Celui-ci est souterrain et distribue l'ensemble des bâtiments : école maternelle, école élémentaire, réfectoire et logements...

Le chauffage fonctionne au fuel et est âgé d'une quarantaine d'années. C'est la raison pour laquelle, après avoir réalisé une étude de faisabilité, la Ville programme dès cet été la mise en place d'une nouvelle chaufferie sur l'école primaire. La chaufferie chaudière à condensation fonctionnera au gaz. Le remplacement de la chaufferie de l'école maternelle aura lieu,

elle, en 2022. Ici aussi la maîtrise des consommations d'énergie et le confort des petits nocéens et enseignants sont les priorités de la Ville.



✓ **L'ÉCOLE PAUL LETOMBE** est elle aussi concernée par des travaux cet été, principalement sur la réfection de l'étanchéité de son toit terrasse. Conformément à la réglementation thermique en vigueur, une isolation doit être mise en place et la Ville souhaite profiter de cette intervention pour isoler ce toit qui, une fois encore, permettra d'améliorer, en partie, le confort des usagers de l'établissement.



LES RUES GEORGES CLEMENCEAU ET VICTOR-HUGO S'EMBELETTENT

Dans le cadre du programme d'amélioration du cadre de vie et pour répondre aux obligations réglementaires, la Ville avec le territoire Grand Paris Grand Est et le SIGEIF, procéderont comme chaque année à des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement et d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication. En 2021, ces travaux porteront sur la rue Georges Clemenceau

pour la partie comprise entre la rue Boureau Guérinière et l'avenue du Maréchal Foch et la rue Victor Hugo pour la partie comprise entre l'avenue du Général Leclerc et la rue Jean Jaurès. Les travaux doivent débiter en juillet. Les riverains et plus globalement les Nocéens accéderont régulièrement à l'avancée des travaux via le site et les réseaux sociaux de la Ville.

Pour l'ensemble de ces travaux, les services municipaux ainsi que Vanessa BOILEAU, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire, Pascal BUTIN, adjoint au Maire délégué aux Services techniques, aux Espaces verts, aux Travaux, à la Protection des personnes, des biens et de l'environnement, Philippe BERTHIER, conseiller municipal délégué à l'Espace public, Dominique PIAT, conseiller municipal délégué aux Sports vont suivre le déroulement de ces travaux avec la plus grande rigueur.

UN NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE FOOTBALL



✓ LE STADE

Le terrain de football du stade municipal fait peau neuve. Depuis fin mai, des engins mécaniques ont mis à nu le terrain gazonné. Objectif ? Un nouveau terrain synthétique fabriqué à partir de matériaux recyclés, doté d'un éclairage à LED et accessible par une allée piétonne mise aux normes en direction des personnes à mobilité réduite. Début août, les mats d'éclairage seront acheminés par hélicoptère ! Par ailleurs, la Ville a signé une convention avec la Maison d'Accueil Spécialisée qui accompagne des hommes et des femmes polyhandicapés afin de leur permettre d'accéder au terrain et d'en profiter. De dimensions de 100 m x 60 m, le terrain synthétique accueillera le public scolaire et les 700 adhérents des deux clubs de football nocéens, dès le lundi 20 septembre prochain. Pratiquer le football à Neuilly-Plaisance, c'est du sérieux !



NOMADPLAY
#PlayTogether



NOMADPLAY, L'APPLICATION QUI RÉINVENTE LA PARTITION



Créée au printemps 2019, cette application accessible sur les écrans, permet de jouer avec un ensemble symphonique. Chaque musicien peut s'exercer, apprendre une œuvre et se faire plaisir !

Retour sur cette application qui a séduit la Ville et les actions menées par l'école de musique pour assurer l'apprentissage de ses élèves.

L'épidémie de la COVID et les confinements successifs ont mis en lumière les atouts de l'application. L'algorithme de séparation de sources sonores isole l'instrument, afin de le réduire au silence, permettant ainsi de jouer à la place du musicien d'origine. Il est possible d'écouter près de 2 500 œuvres avec ou sans l'instrument sélectionné, de répéter en boucle une section, ralentir ou accélérer le tempo, annoter la partition, télécharger des morceaux pour pratiquer hors-ligne.

La municipalité a ainsi repéré cette application comme un complément ludique à l'apport pédagogique des professeurs de l'école de musique. L'école de musique a souscrit 50 licences permettant aux professeurs de s'approprier l'application pour mieux la partager avec les élèves de l'école. Mise en place depuis le 19 mai, date de réouverture de l'école de musique, un bilan sera réalisé en concertation avec les élèves et les professeurs d'ici l'été 2021.

Plus largement, la municipalité souhaite être au plus proche des besoins des élèves, depuis le début de la crise sanitaire. L'école de musique a ainsi tout mis en œuvre pour assurer la continuité d'apprentissage, la tenue des examens de fin d'année mais aussi, le dimanche 6 juin 3 élèves ont participé

au concours international pour piano d'Île-de-France 2021 "Opus Yvelines". **Leyan CHEN** a obtenu la mention Très Bien à l'unanimité en Cycle I 1^{ère} année, **Nathan NGUYEN**, la mention Très bien en Cycle I 3^{ème} année et **Margaux LABREUILLE**, la mention bien en Cycle II 1^{ère} année.

Enfin, les réinscriptions et inscriptions 2021-2022 à l'école de musique ont lieu cette année du 1^{er} au 30 juin, rendez-vous sur votre espace citoyen sur le site de la Ville.



PASS NUMÉRIQUE : MODE D'EMPLOI

La réponse de la Ville en direction des Nocéens distants du numérique.

Faire de l'inclusion numérique un levier d'inclusion sociale, professionnelle et citoyenne, c'est l'objectif visé avec la création du pass numérique. Le projet initié par la Métropole du Grand Paris a pour but de lutter contre la fracture numérique en permettant aux personnes de gagner en autonomie dans le domaine du digital. Sur 143 villes que comprend la Métropole seules 16 communes peuvent déployer en avant-première le dispositif. La Ville a ainsi œuvré pour sa mise en place.

Prenant la forme de chèque papier, sur le modèle des titres-restaurant, ces pass numériques donnent accès à des services d'accompagnement sur les compétences numériques essentielles dans des lieux labellisés.

15 500 chéquiers soit 155 000 pass numériques seront ainsi distribués cette année par la Métropole du Grand Paris sur 16 communes métropolitaines ou arrondissements de Paris. En cas de succès, le Pass numérique sera déployé à l'échelle du territoire métropolitain.



Pour bénéficier de la remise d'un carnet de Pass Numérique, il faut avoir + de 18 ans, exprimer des difficultés à utiliser les outils numériques et une volonté d'apprendre et de devenir autonome. Il faut parallèlement avoir une maîtrise minimum du français pour être accompagné.

LES LIEUX DE PRESCRIPTION NOCÉENS VOUS PERMETTANT D'OBTENIR UN PASS NUMÉRIQUE :

- Service enfance jeunesse : 6 rue du Général de Gaulle
- Club senior Foyer de l'Amitié : 12 rue du Général de Gaulle
- Service municipal logement : 6 rue du Général de Gaulle
- Accueil Hôtel de Ville : 6 rue du Général de Gaulle
- CCAS : 33 rue du Général Leclerc
- PIE : 30 rue des Cahouettes
- Accueil Affaires scolaires : 6 rue du Général de Gaulle

PASS CULTURE : MODE D'EMPLOI

L'année de ses 18 ans, chaque jeune a désormais accès à une application sur laquelle il dispose d'un crédit de 300€, pour une durée de 24 mois, lui permettant de découvrir et réserver selon ses envies les propositions culturelles de proximité ainsi que les offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Pour l'activer, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger l'application dédiée, renseigner un dossier d'inscription, puis de réserver les activités culturelles sélectionnées. Porté par le Ministère de la Culture, ce dispositif est une belle initiative pour les adolescents, découvrez-le sur <https://pass.culture.fr/>.

La Ville étudie la possibilité d'intégrer prochainement l'accès aux structures municipales comme la bibliothèque, le CMASC ou encore le cinéma au dispositif afin que les jeunes Nocéens puissent utiliser le pass culture dans leur Ville.





Romain (à gauche) et Thomas Giovanella, sont Nocéens et spécialisés dans tous types de travaux liés au BTP

LES FRÈRES GIOVANELLA, PROFESSIONNELS DU BTP

Besoin d'un charpentier ou d'un électricien ? Vous souhaitez isoler votre habitation ? N'hésitez pas, contactez les frères GIOVANELLA, spécialistes de la charpente, de la couverture, de l'électricité ou encore de la peinture et de la pose de carrelage.

“**N**ous avons créé notre entreprise, la SARL Giovanella, il y a un peu plus de deux ans. Nous avons souhaité travailler ensemble car nous sommes complémentaires. Bien sûr, le fait que nous soyons frères facilite nos relations mais chacun de nous deux a une mission et des compétences particulières”, s'enthousiasment Romain, l'aîné de la fratrie et Thomas, le “pro” de l'électricité.

Nocéens “pur jus”, les deux frères sont fiers et très attachés à la commune, ce qui les a incités à densifier leurs interventions sur le territoire communal et jusqu'à une dizaine de kilomètres aux alentours.

“On est Nocéens, c'est ici que nous nous sommes constitué la majeure partie de notre clientèle et de nos réseaux professionnels. C'est forcément plus motivant d'intervenir sur des chantiers à proximité et de traiter avec des clients qui sont aussi parfois des connaissances”, se réjouissent les deux frères très sollicités ces derniers mois.

Contact :

SARL Giovanella
06.03.23.34.71 et 06.19.35.59.07.

Courriel :
thomas_giovanella@yahoo.com et romain_giovanella@hotmail.fr



ALAN HERRE, CHOCOLATIER

Retour sur le parcours incroyable du talentueux chocolatier nocéen Alan HERRE.

À 19 ans, muni d'un CAP de cuisinier, pâtissier, chocolatier confiseur, Alan HERRE est bien déterminé à se mettre à son compte. Entre son poste de pâtissier au Westin Paris Vendome, son propre laboratoire conçu au domicile de ses parents, puis une formation sur l'entrepreneuriat, le jeune nocéen met toutes ses chances de son côté pour faire de son rêve une réalité : créer son entreprise. Il a beaucoup appris de la pâtisserie et de la chocolaterie aux côtés du meilleur ouvrier de France Nicolas CLOISEAU à la Maison du chocolat. Travailleur acharné et rigoureux, il obtient le grand prix pilote 2019 du concours Moovjee.

C'est donc à 20 ans qu'Alan HERRE ouvre son laboratoire de chocolatier *La Fève Dorée*... À Neuilly-Plaisance bien sûr.

la Chambre des Métiers et de l'Artisanat détecte alors rapidement talents du chocolatier et a participé à développer sa notoriété.

Alan HERRE développe rapidement sa clientèle en participant à des salons de l'artisanat, salons de vin, marchés de Noël, mais également auprès de grandes entreprises. Le nom de sa chocolaterie est issue de l'histoire de la fève de cacao. À l'époque des Mayas, la fève de cacao était utilisée comme monnaie d'échange. Le cacao était très précieux d'où l'idée du nom de *La Fève Dorée*.

Il y a quelques jours, le Maire, Christian DEMUYNCK, accompagné de Murielle BOURREAU, présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis, s'est rendu à l'atelier d'Alan HERRE. L'occasion de féliciter le jeune chocolatier pour son ambition, sa persévérance et son talent !

Son talent et sa précocité constituent sa notoriété sur le plan national.

Curieux et passionné, Alan HERRE fait la fierté de la Ville parmi d'autres commerçants de talent comme la récente couverture de Paris Match le montre.



Contact :

73 avenue Georges Clemenceau
93360 Neuilly-Plaisance
<https://lafevedoree.fr/index.php/a-propos/>

Du 12 au 20 juin, grâce à une exposition dans les murs de la bibliothèque de la Ville, l'association l'Atelier de Plaisance-Sculpture a dévoilé le travail de ses adhérents.

Ce ne sont pas moins de 60 œuvres, pour près d'une cinquantaine d'exposants, qui ont été mises en lumière à la bibliothèque du 12 au 20 juin. **Alain GARRIGUES**, Président de l'Atelier Plaisance-Sculpture, **Nadine ALLAIRE** (vice-présidente) et **Pascal POINT** (secrétaire) poursuivent ainsi leurs objectifs, ceux de créer une vitrine valorisante à la sculpture locale et de favoriser la rencontre, par l'organisation d'une exposition tous les deux ans, entre le public et les adhérents de l'association. Issus d'horizons variés, ces derniers sont animés par une même passion : la création artistique avec pour matière première la terre. Au sein de l'Atelier de Plaisance-Sculpture il n'y a



LA SCULPTURE À L'HONNEUR

pas de profil type, il n'y a que des passionnés. A l'occasion de cette exposition, le public nocéen appréciera de fait la diversité des techniques et des styles ainsi que la qualité et la valeur singulière des œuvres qui ont présidé à leur sélection.

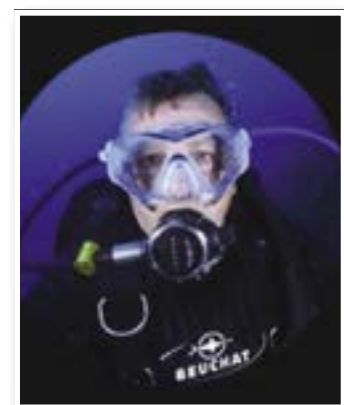
Cette année, les deux invités d'honneur étaient la sculptrice **Anne MOREAU-**

VAGNON et l'artiste-peintre **Denise GITON-GONZALES**.

Il sera également question à la rentrée prochaine de l'ouverture, à l'atelier, de cours de dessins d'après des modèles vivants au rythme d'une fois par mois. Car l'ADN général des cours de sculpture de l'association est le travail fait autour du corps humain.

HOMMAGE À MONSIEUR SOLIGNY

Monsieur SOLIGNY faisait partie de ces hommes que l'on aime côtoyer.



Passionné de plongée sous-marine, il avait à cœur de partager cette discipline auprès des adhérents de l'association nocéenne Bulles d'O dont il était président. À ce titre, il a reçu à titre posthume la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour son investissement sans faille auprès de l'association.

Très impliqué dans ses missions d'adjoint au Maire, chargé des quartiers Petit Noisy, Merlan et Londeau auprès de Laurent RIVOIRE à Noisy-le-Sec, Monsieur SOLIGNY a toujours été dévoué en direction des habitants.

Nous venons d'apprendre sa disparition, il avait 69 ans. Nous lui rendons hommage à travers ces quelques lignes et soutenons sa famille et les membres de l'association Bulles d'O.



COURSE POUR UN PETIT HÉROS

C'est une maladie génétique rare des yeux, dégénérative, sans solution curable à ce jour et potentiellement cécitante qui touche un jeune nocéen de quelques mois. Naël serait en effet diagnostiqué du syndrome Axenfeld-Rieger. Cette pathologie se caractérise notamment par une malformation de l'œil pouvant occasionner la formation de glaucomes.

Enseignante auprès des élèves en situation de handicap, **Cécile CASSAGNE**, mère du petit Naël, ne pensait pas être touchée un jour de si près. Alors âgé d'une dizaine de jours, elle constate que la pupille de son enfant n'est ni ronde, ni au centre de l'œil. De ce constat, s'ensuit un long et difficile cheminement pour la mise en place d'un suivi, pour obtenir des réponses sur cette maladie, être orientée vers les bons spécialistes et être finalement accompagnée. C'est auprès de GÊNIRIS, seule association nationale se consacrant aux maladies rares de l'iris et de la partie antérieure de l'œil qu'elle trouvera enfin l'écoute, le soutien et l'accompagnement tant espérés. Car, l'association agit pour porter efficacement la voix des malades et de leur famille, en aidant notamment à la prise en charge.

Pour Cécile CASSAGNE : "Aujourd'hui, ce qui importe, c'est de développer sa vue et surveiller ces glaucomes, car ce sont eux qui sont les plus dangereux pour la vue."

Le 27 juin prochain, à Lyon, les parents de Naël participeront à la Course des Héros, sur 10 km. Objectif : aider à la collecte de fonds pour le financement de la recherche sur les maladies rares de l'iris et des yeux. Tous deux courront ainsi pour soutenir à leur tour GÊNIRIS, pour tout ce que l'association fait pour eux au quotidien, et ce qu'elle fera aussi dans l'avenir.

Pour soutenir la démarche des parents de Naël et GÊNIRIS, participez à la cagnotte dédiée dont voici le lien : <https://www.alvarum.com/cecilecassagne>

En juin 2016, deux élues du précédent mandat ont elles aussi participé à la course des Héros dont Katia PONCHARD, alors conseillère municipale déléguée au Handicap.

Cette épreuve caritative non chronométrée et très conviviale, consiste à courir au profit de causes pour lesquelles environ 200 associations sont représentées.

Les deux élus avaient pris part à la course des 6 km en faveur de l'association «Cinéma différence». Une belle expérience pour elles que cette belle cause.

LE SERVICE MUNICIPAL D'AIDE À DOMICILE, UNE OFFRE DE QUALITÉ



Mettre en œuvre les moyens d'accompagnement et d'assistance permettant aux seniors et aux personnes en situation de handicap de continuer à vivre chez eux ou de gagner en autonomie, c'est pour notre Ville, une priorité.

✓ UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE



Sylvie COMBETTES, responsable du service Aide à domicile

Le service compte 12 agents sociaux au service d'aide à domicile. Ils sont, pour la plupart, titulaires d'un DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale).

✓ L'OFFRE DE SERVICE À DOMICILE

Les Nocéennes et Nocéens en perte d'autonomie, qu'elle soit physique, psychologique ou sociale, peuvent ainsi se tourner vers le Service d'aide à domicile (SAD). Ce service de proximité de Neuilly-Plaisance propose des nombreuses prestations adaptées pour garantir un quotidien facilité à une population fragilisée.

✓ L'AIDE À DOMICILE, POUR QUI, POUR QUOI ?

Elues de référence : **Mme REFATTI-PONZIO**, adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité, à la Petite enfance et à la Santé, **Mme DIAS**, conseillère municipale chargée des Aides à Domicile.

- **Aide au ménage** : entretien courant
- **Préparation des repas** : en partie ou en intégralité, à tout moment de la journée
- **Aide à la prise des repas** : petit-déjeuner ou déjeuner
- **Courses** : avec ou sans la personne
- **Aide aux démarches administratives**
- **Accompagnement pour les sorties extérieures**
- **Accompagnement relationnel** : écoute, stimulation intellectuelle et soutien psychologique

Une relation privilégiée est alors établie entre l'agent social et le bénéficiaire.

Tél. : 01 43 00 27 89 (répondeur téléphonique)

Mail : aideadomicile@mairie-neuillyplaisance.com

UNE OPÉRATION AU GRAND CŒUR

Depuis 2017, la Ville avec l'association Les Bouchons d'amour collecte les bouchons en plastique. Une action solidaire et environnementale à redécouvrir. Pour les Nocéens qui souhaitent participer à la collecte et s'engager en faveur de l'association, des conteneurs sous la forme de dauphins sont installés sur le parvis de l'hôtel de Ville, à la piscine et dans les 12 écoles.

L'association solidaire des Bouchons d'amour a pour vocation de collecter des bouchons en plastique dont la vente à une usine génère une somme aidant à l'amélioration du quotidien de personnes handicapées. La vente de ces bouchons (hors bouchons issus d'emballages pharmaceutiques ou de produits toxiques) à un recycleur permet d'aider des personnes en situation de handicap à financer le matériel nécessaire pour acquérir davantage d'autonomie. Pour exemple, afin de financer un fauteuil roulant, il faudra pas moins de 15 tonnes de bouchons

À Neuilly-Plaisance, l'initiative apprend par ailleurs aux plus jeunes qu'une bonne action peut se traduire par un geste simple à réaliser au quotidien et en famille. Ainsi, les enfants peuvent ramener leurs bouchons à l'école. Chaque année un concours est organisé, afin de déterminer l'école qui aura collecté le plus de bouchons. Si la crise sanitaire et les différents confinements ont complexifié la collecte, la Ville récompensera l'ensemble des écoliers pour leur investissement et les remercie d'ores et déjà pour leur esprit solidaire. Le concours reprendra de plus belle en octobre prochain !

Retrouvez toutes les informations sur l'association : <https://www.bouchonsdamour.com/l-association/objectifs>



PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL À NEUILLY-PLAISANCE

Une correspondance entre petits et très grands Nocéens.

Sous l'impulsion de **Madame REFATTI-PONZIO**, adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé, les services Enfance-Jeunesse et le Centre Municipal d'Action Sociale ont conçu et organisé une correspondance écrite entre enfants et seniors nocéens. En mai, les enfants fréquentant les centres de loisirs de la Ville ont été sensibilisés au lien essentiel à créer entre générations. C'est ainsi qu'enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire, en groupe ou seul, ont réalisé

dessins et lettres adressés à des personnes jusqu'ici inconnues. Le travail fourni par les enfants est appliqué, soigné et empli de tendresse.



Les seniors recevront très bientôt dessins, carnets ou courriers dans leur boîte aux lettres. Chacun se sentira libre de faire vivre cette correspondance riche de partages d'émotions et de souvenirs. Madame BAULE, Nocéenne de 94 ans, ancien professeur de littérature est l'heureuse destinataire du courrier de Dylan, 9 ans. Elle espère que le plaisir d'écrire et de correspondre, suscité lors de ce projet, perdurera chez les enfants nocéens.

SORTIE PROGRESSIVE DE LA CRISE SANITAIRE

La vaccination se poursuit à un rythme soutenu grâce à votre équipe municipale.

À la fin du mois d'avril dernier, le gouvernement a présenté son plan de déconfinement progressif du pays en 3 étapes successives, les 19 mai, 9 juin et 30 juin.

L'accélération de la vaccination a permis d'enregistrer de fortes baisses des indicateurs liés à la circulation de la Covid-19 en France. Néanmoins, nous ne sommes pas encore sortis de la crise sanitaire et l'équipe municipale reste fortement mobilisée pour faciliter l'accès aux vaccins à tous les Nocéens.

La Ville de Neuilly-Plaisance, l'équipe municipale et notamment **Madame REFATTI-PONZIO**, Maire adjointe déléguée aux Affaires Sociales, à la Solidarité, à la Petite Enfance et à la Santé, ont joint leurs efforts dès janvier dernier avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Marne-Plaisance, présidée par le docteur **Amina FOUZAI**, pour aider à l'ouverture du centre de vaccination Marne-Plaisance. Du matériel médical a été acheté pour doter le centre et lui permettre de fonctionner. Pour aller plus loin, la municipalité a également mis du personnel à disposition et recruté des étudiants nocéens.

Les agents municipaux, aidés par les bénévoles de la ville, ont appelé tous les seniors pour leur prendre un rendez-vous au centre de vaccination. Un service de navettes gratuit, pour se rendre et revenir du centre, a également été mis en place pour

favoriser l'accession à tous, notamment aux plus fragiles et isolés, d'avoir leurs doses de vaccin.

À ce jour, 2 536 Nocéens y ont été vaccinés et parmi eux près de 500 ont bénéficié du service de navettes.

À cela s'ajoute la venue du bus de vaccination. Une première opération organisée en mars dernier dans le square de la salle des fêtes a permis l'administration d'une dose de vaccin à 49 personnes. La Ville a souhaité renouveler le dispositif le 4 juin pour que 49 nouvelles personnes puissent se faire vacciner.

La Ville, les agents et les élus, continueront d'agir pour que les Nocéens puissent se faire vacciner facilement et retrouver ainsi, enfin, une vie plus normale.

Centre de Vaccination Marne Plaisance

Le centre de vaccination accueille tous les personnes de + de 18 ans et désormais également les + de 12 ans accompagnés et avec autorisation parentale des 2 parents.

Il vous est possible de prendre les 2 rendez-vous sur doctolib.fr ou par le secrétariat au 01 43 08 78 88.

3 Rue de Berry - 93330 Neuilly-sur-Marne

UN CADEAU POUR UN HEUREUX ÉVÉNEMENT

Souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés inscrits à l'état civil de Neuilly-Plaisance et féliciter leurs jeunes parents, telle est la volonté de la Municipalité. Ainsi, un livre de naissance, leur est désormais offert pour cette occasion.

Mariage, recensement, baccalauréat, naissance... La vie des Nocéens est ponctuée d'événements d'importance qui font l'essence même de l'existence. Marquer d'un geste particulier tout l'intérêt que la Ville porte à ses habitants, et plus spécifiquement dans ces moments, est l'ambition qui a présidé à la création d'un livre de naissance à l'intention des tout-petits et de leurs parents. Cet ouvrage accompagnera ainsi les familles grâce à une liste des services municipaux dédiés aux bébés. Rien que l'an passé, la Ville était



fière de pouvoir compter 280 naissances sur son territoire. Ce cadeau symbolique est l'expression des félicitations de l'ensemble de l'équipe municipale et le témoignage de son engagement indéfectible aux côtés de la population, de tous âges.



LECTURE ACADEMIE

Le concours Lecture Académie revient en 2021 pour sa 5^{ème} saison !

Ce concours gratuit destiné aux jeunes scolarisés du CE2 à la troisième, vise à faciliter l'accès à la lecture et à développer la prise de parole en public.

Serge VALLÉE, adjoint au Maire délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Jeunesse et Catherine HENNECHART, conseillère municipale chargée de la Culture sont fiers de ce concours proposé aux enfants nocéens.

Les inscriptions sont à présent closes. Près d'une centaine d'enfants nocéens du CE2 à la fin du collège ont répondu présent à ce concours proposé par la Ville de Neuilly-Plaisance et la bibliothèque Guy de Maupassant. Un succès malgré la crise sanitaire éprouvante pour les enfants et les parents.

Chaque enfant a choisi entre leur propre livre ou parmi la sélection proposée par les bibliothécaires proposée. Le temps de la lecture est venu puis de la préparation du dossier.

C'est entre le 2 et le 16 juin que se sont tenus les jurys. Les enfants les plus passionnés et éloquents seront primés et chaque participant sera récompensé. Les résultats tomberont à la fin du mois, patience.

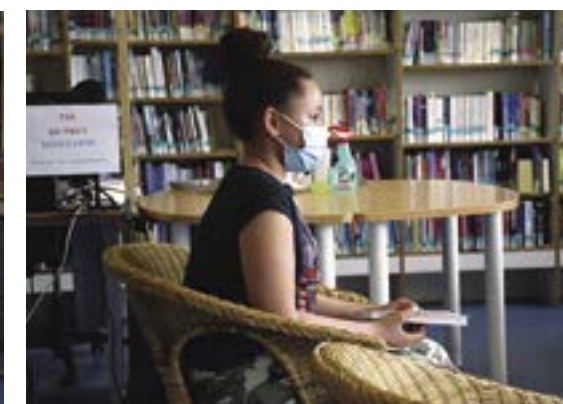
La Ville tient à féliciter tous les participants au concours.



CONCOURS «LES P'TITS JARDINS GOURMANDS»

Une classe de Neuilly-Plaisance a été primée lors de ce concours national !

La classe de grande section de l'école maternelle Léon Frapié a participé à ce concours de jardinage national dès le mois de mars. Il s'agissait pour les enseignants volontaires de faire concourir les enfants à un atelier de jardinage et de donner à voir au travers de 4 photos l'évolution des plantations. Seules 3 écoles de Seine-Saint-Denis ont participé à ce concours sensibilisant les enfants au jardinage et à la plantation. Bravo à l'enseignante Madame BOUDI ainsi qu'aux enfants de la classe de grande section de l'école Léon Frapié qui, grâce à leur plantation de graines de haricots verts, de fèves et de radis ont remporté la seconde place du 5^{ème} prix remportant ainsi la somme de 300 euros qui leur permettra d'acheter du matériel de jardinage





UNE FABULEUSE EXPOSITION

L'exposition conçue par le Centre municipal d'Action Sportive, le Conseil des Aînés et la Ville a fait salle comble.

Ce sont près de 1250 enfants dans le cadre scolaire et plus de 200 adultes qui ont pu découvrir cette exposition portée par **Madame LAMAURT**, adjointe au Maire déléguée aux Associations, aux Affaires générales, au Logement, au CMASC et aux Seniors et **Madame JARY**,

conseillère municipale chargée du Conseil des Aînés. Les enfants, les professeurs et les Nocéens étaient ravis de retrouver le chemin des sorties culturelles dès le déconfinement annoncé par le gouvernement.

L'exposition dédiée aux fables de Jean de la Fontaine, à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la naissance du poète et fabuliste, était ludique et interactive : fables sur parchemins, automates, fables jouées par des comédiens disposés intelligemment à l'espace Plaisance de la bibliothèque Guy de Maupassant. Les conditions sanitaires étaient strictement respectées. C'est un travail conséquent des équipes récompensées d'avoir trouvé un large public.



J'ai été verbalisée par la Police Municipale pour n'avoir pas déplacé mon véhicule stationné dans la rue le 15 du mois dernier. Ma voiture était en panne et je voudrais faire annuler ma contravention.

Désormais l'ensemble des verbalisations de la Police Municipale est réalisé par voie électronique. L'agent de police rédige la contravention sur un terminal numérique portable et l'envoie ensuite directement au centre de traitement situé à Rennes. Ceci fait, il ne peut plus accéder à l'avis de contravention qui est expédié automatiquement au contrevenant.

Il n'est donc plus possible pour les services municipaux d'annuler un procès-verbal.

La contestation de la contravention doit être faite, après réception de l'avis de contravention, par le propriétaire du véhicule sur le site internet de l'agence nationale qui gère les infractions, l'ANTAI (www.antai.gouv.fr) ou à défaut par voie postale. Dans tous les cas, il faudra régler une consignation dont le montant vous sera restitué si votre amende est annulée. Ceci fait, la décision d'annulation est prise par l'ANTAI au vu des arguments du contrevenant.

Pour information, dans le cas d'une amende pour non-respect du stationnement alterné, la panne ne sera pas forcément reconnue comme cause d'annulation. En effet, la Cour de Cassation considère qu'elle ne constitue pas un cas de force majeure (être à la fois imprévisible et insurmontable).

Enfin, il convient de préciser que contrairement à une idée répandue, les communes ne perçoivent pas directement et intégralement le produit des amendes de stationnement. Selon les dispositions de l'article R2334-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, seule une fraction des sommes récoltées est reversée à la ville.

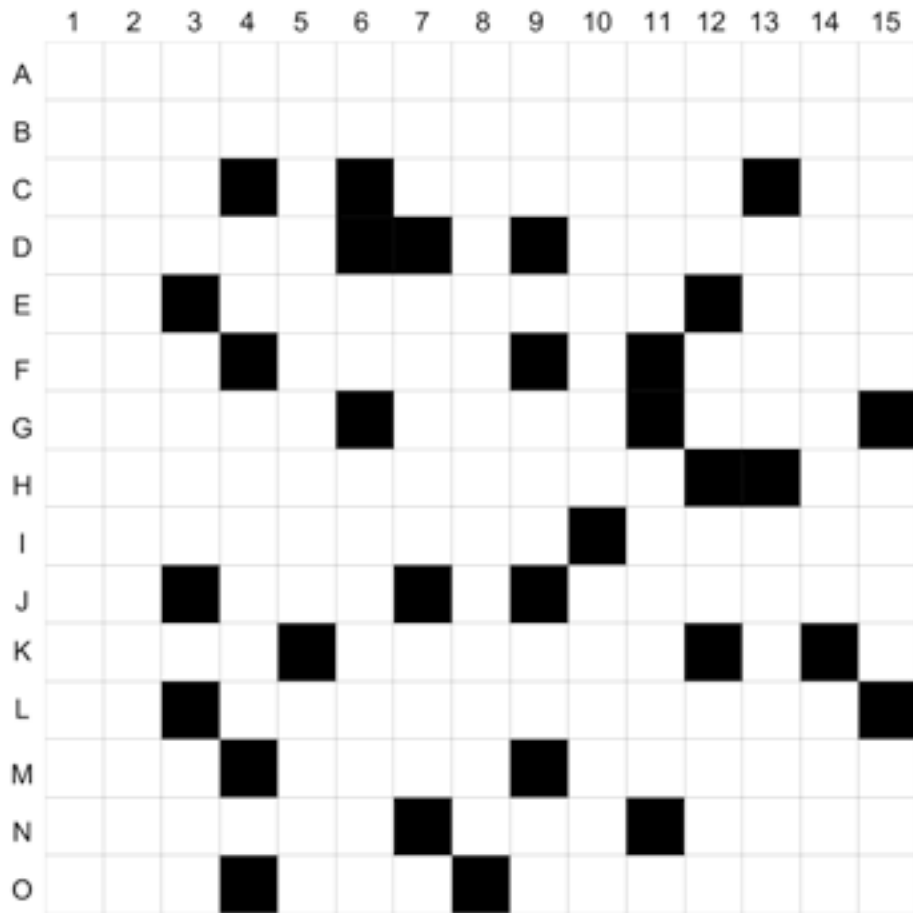


Je fréquente régulièrement le parc des coteaux d'Avron. J'ai observé à de nombreuses reprises que les corbeaux se perchent sur les poubelles et en éparpillent le contenu tout autour à la recherche de nourriture. Qu'est-il envisagé pour remédier à cela ?

Effectivement les poubelles très remplies attirent les corbeaux et les déchets qu'ils éparpillent donnent une image de saleté très préjudiciable. Plusieurs Nocéens nous ont écrit pour demander de poser des couvercles sur les poubelles. Pour autant, ce n'est pas la solution qui a été retenue. En effet, l'utilisation des couvercles peut s'avérer dissuasive pour des raisons sanitaires ou plus généralement s'ils sont souillés.

C'est pourquoi nous avons exploré d'autres solutions techniques pour remédier à ce problème et nous avons retenu la pose de réducteurs. Ceux-ci diminuent le diamètre d'ouverture des poubelles empêchant ainsi le grappillage des ordures par les oiseaux. Les actuelles poubelles du parc, n'étant pas compatibles avec ce dispositif, elles sont en train d'être progressivement changées.

Il est à signaler que les corbeaux ne sont pas toujours les coupables de ces tas d'ordures. Malheureusement, il arrive également que certaines personnes ne prennent pas la peine de jeter leurs déchets dans les poubelles.



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Mise en purée
- B Principe de neutralité absolue (deux mots)
- C Conduit - Meurtri - Sans surprise
- D Personnel - Petit pas chinois - Ce qu'on chante quand on ne sait plus les paroles
- E Brouille - Raté
- F Entrée d'Italie - Pour poser une condition - Carte inutile
- G Lucie in the sky with diamonds - Autos accidentées - Râpé
- H Processus grâce auquel une classe sociale se reconnaît dans certaines représentations
- I Personnel - Jusqu'à la corde ? - Rendez-vous abrégé - Tirées du sujet
- J La fée verte - Vraie de vraie
- K Rimer mal - Cataclysmes
- L Victoire napoléonienne - Adresse militaire - Coule dans une botte - Ministre anti-tabac
- M Sigle papal - Se prennent à 5 heures outre-Manche - Représenté comme une image pieuse
- N Fils de Nicolas ou d'Alexandre - Essai
- O À l'envers : étendue - Pas moche - Commune espagnole de la province de Jaén

Verticalement

- 1 N'aime pas la l'uniforme
- 2 Gallinacés tricolores (trois mots)
- 3 Mesure de la production nationale - Croquis - Article étranger
- 4 Bois tendre et léger, fourni par un canarium d'Afrique tropicale - Ville de Finlande
- 5 Avant deux - sécrétée par le pancréas - Second fils de Canaan, lui-même petit-fils de Noé
- 6 Vélo passe partout - Josip Broz - Circule dans les tiges
- 7 Galère royale - Victor à l'envers - Grecque
- 8 De Dublin ou de Cork - Bonne note
- 9 Minceur - Relevé
- 10 Début de service - Ancienne colonie française - Ricana
- 11 Alcool vinylique - L'enfer sartrien
- 12 En compte - Indûment
- 13 Dément à l'envers - Lac alpin - Sert à soulever
- 14 Coulants ou papillons - Moins que rien - Né
- 15 Explosif - Trois blancs - Manquent d'expérience

SUDOKU :

		2		8		6	
				3	6	5	
1		9		5	2		7
9	1			6		7	
	3	4	9		7	8	1
		6		1			5
	7		3	4		6	
		3	6	7			
	4		2			1	

Solutions du précédent numéro

1	9	2	3	5	4	6	8	7
8	6	3	9	7	1	5	4	2
5	4	7	8	6	2	9	1	3
7	3	1	5	2	8	4	9	6
4	5	9	7	1	6	2	3	8
2	8	6	4	9	3	1	7	5
9	7	4	6	3	5	8	2	1
3	2	5	1	8	9	7	6	4
6	1	8	2	4	7	3	5	9



ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES EXTÉRIEURES

- EDOUARD Neïla
- PRIVAT Andréas
- NEDJAR Neyla
- BESNAÏNOU TURCO Ian
- LAGARDE PROVOST Gaspard
- THAÏ Léa
- JOURDAN Mathis
- GUERY TERESHCHENKO Stanislas
- LOUCHARD Olivia
- GUELLOUZ Ambre
- CHAMPÊME Hugo
- CARREIRAS Eyden
- BENAMOUR Yacine
- ORLANDI PAPAMALIS Aude

• MARIAGES

- NADAL Mathilde
- WASSE Ayden
- PHOTHIVONG Liam
- DUBOIS SEVIN Margaux
- LACOUORE Robin
- BADAQUI Noor
- BEN SMIDA Rined
- TELGA Saba
- FLEURIVAL Augustin
- STAN Timothée
- TEIXEIRA SABNI Maxime
- CAVALLARI Laora
- TIHADI Amir
- OULA Eilya-Amina
- BEN DAHMEN Nadine

• DÉCÈS

- M. PATHINATHAR Renald Reegan et Mme NAGARASA Sasitha
- M. SAWADOGO Mamadou et Mme SAOULI Tifany
- M. IVAIN François et Mme DE ASSIS Lizete
- M. Michaëli SANTOS et Mme BOQUET Samia
- M. Romain GASTINEL et Mme Aude MONTRÉER
- M. Anis BELABBAS et Mme Khalida BELAID

• DÉCÈS

- MORIN Maurice, 84 ans
- BERTRAND Jacques, 99 ans
- NESTOR-CHARLES Jean, 63 ans
- RAGUENEAU Agnès épouse SAVIGNAC, 69 ans
- BEULET Christian, 69 ans
- ROISNÉ Claude, 83 ans
- DEVESA-FUSTER Véronique, 57 ans
- BAILLE veuve BINOIST Jacqueline, 87 ans
- MEILLAN veuve TECUCIANU Nicole, 81 ans

• DÉCÈS

- KRESTEV Tsvetan, 75 ans
- PERRI Silvana, 81 ans
- BEAUDELOT Gérard, 92 ans
- SETITRA Rachida, 72 ans
- LAMBOULEY Albert, 95 ans
- TISSIER ROBERT, 77 ans
- PAYEN Laurence, 58 ans
- MAHDAD Mahammed, 70 ans
- TEIXEIRA épouse DOS SANTOS MARTINS Decilda De Jesus, 80 ans
- QUÉNEL Pierrette, 91 ans
- LIDOLF Patrick, 72 ans



LIVRE DU MOIS

Auteur : Merwan
Edition intégrale : Dargaud
Titre : Le Bel âge

Oui, souvenez-vous... On a tous été “jeune”. Pour certains d’entre nous, ce fut l’âge ingrat, pour d’autres une formidable quête existentielle. En effet, il n’est jamais simple de passer de l’adolescence (un peu, beaucoup irresponsable...) à l’âge adulte, tout de suite “majeur et responsable” ! On se cherche. Mais est ce que l’on trouve déjà sa raison de vivre ? C’est forcément une épreuve à vivre intensément. Et sûrement pas identique que l’on soit une jeune fille ou un jeune homme aux sensibilités exacerbées – ou non. C’est surtout une époque inoubliable. Si, si, rappelez-vous de vos premiers émois, de vos premiers amours, des expériences loin des parents, du premier travail, de l’apprentissage de la vie en société. Avec ses trois personnages féminins modernes et aux caractères bien trempés : Violette, Lila et Hélène, l’auteur complet (dessinateur et scénariste) Merwan signe une bande dessinée sensible, très juste sur la jeunesse et sa recherche d’un monde meilleur. À découvrir au rayon BD de votre Bibliothèque municipale. Lecture conseillée à partir de 14 ans.

SERVICE VOITURIER

Depuis 2015, la Municipalité propose aux Nocéens un service inédit, gratuit et unique ; le service voiturier le dimanche de 9h à 13h

L’idée est originale et attentionnée : permettre aux Nocéens de faire leurs courses en toute sérénité.

Faire ses achats sans avoir à se soucier de trouver un emplacement de stationnement et laisser son véhicule en toute confiance à un agent de la Ville pour le récupérer clé en main, quel plaisir !

Si certains Nocéens saisissent régulièrement l’opportunité de ce service, les Nocéens, dans leur ensemble ne semblent pas toujours au fait de son existence. C’est maintenant chose faite.

LE PARC D'ATTRACTIONS LITTÉRAIRES, LES LIVRES À L'HONNEUR

Le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis propose de nouveau cette année son Parc d'attractions littéraires, de passage à Neuilly-Plaisance, le 16 juillet prochain au parc du plateau d'Avron

Le Parc d'attractions littéraires, c'est la grande fête du livre jeunesse organisée par le Centre national du Livre pour le ministère de la Culture sur la thématique Mers et merveilles. C'est ainsi que le Parc d'attractions littéraires, après 10 jours au parc Georges-Valbon à La Courneuve, se déplacera dans 25 villes du département via son Parcomobile pour proposer des activités artistiques et culturelles aux enfants, aux jeunes et aux familles de Seine-Saint-Denis en juillet.

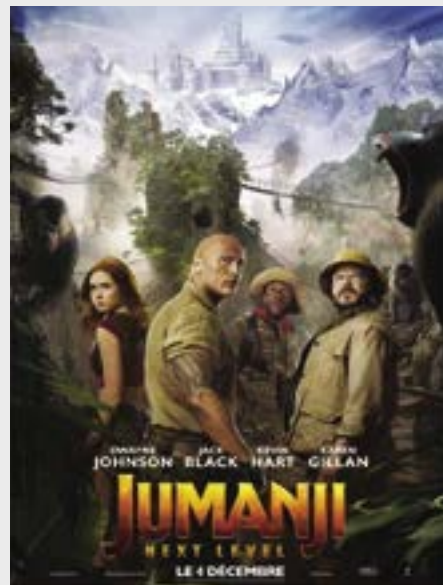
C'est le 16 juillet que le Parcomobile vient s'installer à Neuilly-Plaisance pour donner à lire, jouer et écouter autour du thème Mers et merveilles, en présence de médiateurs et de comédiens.



UNE SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR

Un blockbuster américain à déguster sur un transat en plein air, le 16 juillet prochain au parc du plateau d'Avron, cela vous tente ? Pour clôturer la journée en beauté, la Ville vous propose une soirée cinéma en plein air autour du film **JUMANJI Next level** qui a fait 3 143 736 entrées au cinéma. Le film sera projeté aux environs de 22h15, ne manquez pas le début du film car il ne sera pas possible d'en profiter en cours de projection.

L'univers de Jumanji vient de l'imaginaire de l'auteur et illustrateur de livres pour enfants américain Chris Van Allsburg. Publié en 1981, son livre devient un film en 1995 dans lequel Robin Williams affronte une jungle et ses animaux sortis d'un jeu de société magique. En 2017, la franchise trouve une nouvelle forme, à nouveau avec succès. Et désormais, la saga Jumanji tourne autour d'un jeu vidéo magique, dans lequel les joueurs prennent la forme d'avatars incarnés par des stars d'action et de comédie. C'est le 3^{ème} opus de cette saga qui réunit les familles.



Durant 2 heures et 4 minutes vivez cette formidable aventure fantastique

L'entrée unique s'effectuera en haut du parc, porte des pelouses d'Avron. La Ville mettra à disposition une centaine de transats. Si vous le pouvez, apportez votre propre transat ou siège pliant. Un stand de gourmandises réjouira les papilles des spectateurs. Le port du masque sera obligatoire et la distance de 1 mètre restera en vigueur à l'exception des couples et familles.

Pour le voisinage, la projection ne produira aucune nuisance sonore.

LAISSONS LES COMMUNES AGIR !

En matière d'intercommunalité, les lois se suivent et se ressemblent en ce qu'elles n'apportent pas grand-chose d'utile et n'opèrent pas les réformes nécessaires. Preuve en est le projet de loi 4D (décentralisation, décomplexification, différenciation, déconcentration) présenté mi-mai par le Gouvernement.

Dans son état actuel, ce texte, s'il a certes le mérite d'exister, est un empilement de mesures techniques qui manque d'ampleur, d'ambition et ne répond pas aux attentes des associations d'élus.

C'est pourquoi, on ne peut que saluer la volonté des sénateurs de "donner de la force" à ce texte à l'occasion de la discussion parlementaire.

En matière d'organisation institutionnelle, il est urgent que l'Etat se recentre sur ses missions de base dites régaliennes (santé, sécurité, défense, justice, éducation, politique étrangère, ...), et qu'en toute autre matière, il fixe un cadre dans lequel il laisse les collectivités agir selon les compétences qui sont les leurs.

La crise de la Covid a en effet montré que les régions, départements et communes ont fait preuve de plus d'agilité et de réactivité que l'Etat enkysté dans ses lourdeurs bureaucratiques contre lesquelles le Président de la République, lui-même, semble impuissant. Le piteux exemple de l'ubuesque complexité des attestations de déplacement mises en ligne lors du confinement de mars dernier suffit à la démontrer.

Ainsi que l'a déclaré, Gérard Larcher, Président du Sénat, "il faut donner aux communes plus de souplesse d'organisation au sein des intercommunalités, en autorisant des transferts des compétences différenciées sur le territoire intercommunal". En d'autres termes, il faut permettre un transfert "à la carte" des compétences des communes vers les établissements publics de coopération intercommunale à

fiscalité propre tel que par exemple les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) au sein de la Métropole du Grand Paris.

Peut-être même convient-il d'aller encore plus loin. En effet, tout comme les lourdeurs bureaucratiques anesthésient l'action de l'Etat, en Ile-de-France, les EPT (ou Territoires) anesthésient l'action des communes.

Ces structures dispendieuses sont trop éloignées du terrain pour être efficaces. Elles constituent des échelons technocratiques de plus dans un paysage institutionnel qui en compte déjà bien assez. Malgré leur courte existence, les EPT ont déjà amplement fait la démonstration de leur inefficacité et de leur inertie. Ils ont par exemple été inexistantes durant la crise du Covid.

Il faut s'engager résolument dans une simplification de l'organisation institutionnelle de la région capitale en supprimant purement et simplement les Territoires. Pour le contribuable des EPT, c'est plus de dépenses pour moins d'efficacité.

Il est nécessaire de remettre la commune, qui est au plus près des besoins des populations, au centre de la démocratie de proximité. Pour autant, les intercommunalités (communauté de communes, communauté d'agglomération, ...) peuvent bien entendu avoir leur pertinence, notamment en milieu rural. L'important est que les villes soient libres d'y adhérer ou de choisir de se regrouper dans des structures beaucoup plus souples et basées sur la libre association comme par exemple les syndicats mixtes.

Les maires doivent retrouver la pleine maîtrise des compétences de proximité afin de pouvoir mettre en œuvre la politique pour laquelle ils ont été élus.

Les élus du Groupe Majoritaire

UNE URBANISATION ANARCHIQUE : UN CONSTAT DES PLUS PRÉOCCUPANTS

La démographie en Ile de France est en augmentation. À Neuilly-Plaisance nous sommes plus de 21 500 habitants, avec une population qui rajeunit. Ces données devraient conduire logiquement à une politique globale d'aménagement urbain : logements, transports, stationnement, services publics, équipements culturels et sportifs etc.

Qu'en est-il en réalité ? Comme vous toutes et tous, nous constatons que des immeubles sont en construction à chaque coin de rue : avenue Victor Hugo ; rue Bourreau-Guérinière ; au carrefour du général Leclerc ; aux deux extrémités de l'avenue Foch dont l'imposant programme à venir sur l'ancien site du garage Bugnot.

En Conseil municipal pourtant, quand nous interrogeons le Maire sur la logique qui préside à cette urbanisation à outrance, pas de réponse ! Quand nous le questionnons sur l'impact démographique de ces constructions sur la capacité de nos infrastructures en termes de logement, de circulation, de stationnement, d'équipements scolaires, sportifs, culturels etc... nous ne recevons que des réponses évasives, au fil de l'eau.

Nous dénonçons l'absence de vision d'ensemble et de prospective. Lorsque nous demandons à consulter les études évoquées, nous obtenons toujours la même réponse : « c'est en cours ».

Nous nous élevons régulièrement contre cette stratégie de court terme. Ce fut le cas ces dernières années, lors de la

construction des logements étudiants où rien n'a été pensé pour leur offrir un environnement favorable, des infrastructures et un accueil digne de ce nom. Aucun projet en termes de commerces de proximité, d'activités socio-culturelles, de services dédiés en fonction de leurs besoins notamment en matière sanitaire et de restauration.

Pourtant une politique d'anticipation, de planification et de dotation d'une réserve foncière communale permettrait d'assurer une transformation sereine de notre ville et l'émergence d'un habitat éco-responsable, l'organisation d'une mixité sociale maîtrisée sur l'ensemble du territoire et la création de nouveaux équipements au service des nocéennes et des nocéens.

Cette urbanisation désordonnée est à l'image de la gestion de la ville et de son budget sans programmation cohérente, sans la vision d'avenir que les Nocéens sont en droit d'attendre.

Nous continuerons à proposer des projets alternatifs au Conseil municipal. En vous rapprochant de nous, vous pouvez participer à leur élaboration.

Vous souhaitez vous exprimer sur ces sujets, comme sur d'autres : contactez-nous sur notre page Facebook ou à notre adresse reinventons.np@gmail.com

Les élus "Réinventons Neuilly-Plaisance"
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin

SAMEDI

• 3 JUILLET •

DE 12H
À 19H

LA

Fête DU Parc

DU PLATEAU D'AVRON

PARC DES COTEAUX D'AVRON
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON
NEUILLY-PLAISANCE

- ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS,
REPRÉSENTATIONS ET CONCERT
- RAFRAÎCHISSEMENTS ET GOURMANDISES

ENTRÉE LIBRE

 Accès sur présentation du pass sanitaire pour les + de 11 ans